



Pêche électrique dans la Boëlle du Parc de la Prairie

Le matin du 18 octobre 2016, la fédération de pêche de l'Essonne a effectué pour le compte du SIBSO, une pêche électrique à Arpajon dans la Boëlle qui coule dans le parc de la Prairie entre la Rémarde au niveau de la rue de la Libération et la résidence de la Prairie.

Cette pêche a permis de recenser et d'inventorier toutes les espèces de poissons présentes dans ce cours d'eau, l'objectif étant de caractériser l'état initial du peuplement avant la restauration des continuités piscicole et sédimentaire qui auront lieu dans le cadre d'un projet global de reconnexion de l'Orge et de la boëlle en amont du moulin de Cerpied.



Ce projet mené par le SIBSO s'inscrit dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau en vue de la bonne atteinte des masses d'eau sur l'Orge à l'horizon 2027.

Ainsi sur un linéaire d'environ 80 mètres de berge, les membres de la fédération de pêche et des bénévoles de l'association de pêche l'Épinoche du Val d'Orge sont descendus dans le cours d'eau munis de combinaisons étanches appelées waders, de gants, de grosses épauettes et d'un matériel électrique spécifique qui étourdit momentanément le poisson.

Ils ont capturé 12 espèces de poissons pour un poids total de près de 31 kg. Autant dire que l'endroit est très poissonneux. Il a ainsi été recensé principalement des gardons, des perches, des brèmes, plusieurs jeunes brochets et deux belles carpes.

Cependant cette pêche fructueuse n'indique pas forcément un milieu aquatique équilibré. Ainsi le rapport de la fédération de pêche indique que le peuplement piscicole de la boëlle met en évidence une population déséquilibrée.

Alors que l'on devrait y retrouver des petites espèces telles que le goujon, le vairon, la loche franche, on y retrouve de plus grosses espèces, caractéristiques de secteurs lenticules (typiques des fleuves) comme la brème, la tanche ou la carpe commune. Ce type de peuplement et la trop forte densité de poissons pour un si petit cours d'eau démontrent un important dysfonctionnement hydromorphologique sur le secteur pêché.



Les équipes de la fédération de pêche de l'Essonne et les bénévoles de l'AAPPMA l'Épinoche du Val d'Orge en pleine action : des grosses brèmes (1 à 1,5kg) ont été capturées.



Monsieur Armand CHARBONNIER Président de l'AAPPMA L'Epinoche du Val d'Orge et Monsieur Daniel COUV RAT Elu d'Arpajon assistent à la pesée et à la mesure d'un brochet.



Une photo souvenir avant la remise à l'eau



Les équipes du SIBSO et de la fédération de pêche pèsent et mesurent les poissons (ici une carpe commune)



Remise à l'eau de la carpe commune



Une fois les poissons identifiés, mesurés et pesés, ils repartent tous sains et saufs dans le cours d'eau : Ici, des perches et des petits brochets